

L'expertise Collective INSERM est une modalité de partage et de transfert des connaissances issues des résultats de la recherche. Cette activité trouve sa place naturelle au sein du Département pour le développement du Partenariat Economique et Social dirigé par Mme Francine BELAISCH.

La présente expertise collective a été réalisée par le Service Commun n°15.

Recourant à l'analyse exhaustive de la littérature scientifique mondiale pertinente accessible, par un collectif d'experts, choisis parmi les scientifiques et cliniciens actifs dans le domaine considéré, ou dans des domaines contributifs, elle consiste d'une part en une analyse effectuée devant le groupe par un ou plusieurs spécialistes du champ direct ou non, un découpage de la question posée en plusieurs thèmes ou sous-thèmes, selon un chemin critique, une synthèse et des recommandations.

Les étapes successives sont sous le contrôle permanent du groupe complet ; son président et ses rapporteurs étant chargés de proposer la synthèse à la fin du travail à l'agrément du groupe, ainsi que les propositions et recommandations finales.

L'objectif des travaux d'expertise collective est d'apporter les éclairages nécessaires et scientifiques utiles à la prise de décision.

Pour ce faire, le groupe d'expertise collective « Effets sur la santé des principaux types d'exposition à l'amiante » a cherché à disposer, outre la littérature scientifique internationale, d'informations factuelles et statistiques sur la situation française. Ces données proposées comme éléments contributifs, figurent en annexe du chapitre 8.

L'INSERM souhaite que les travaux effectués dans le cadre de l'expertise collective soient rendus largement accessibles sous la forme appropriée.